

Baccalauréat professionnel

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



SCOLAIRE



PAYSAGE

Bac pro AP

Nature : formation diplômante

Niveau : 4

Durée : 3 ans*

**Durée de la formation modulable en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme participe à l'organisation et à la réalisation de chantiers paysagers : il assure des travaux de création, d'aménagement ou encore d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins.

Il intervient sur le végétal pour la plantation, la taille, la tonte et réalise d'autres travaux de maçonnerie, installation et maintenance d'équipements et infrastructures. Il utilise pour cela du matériel, dont il assure la maintenance de premier niveau.

Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

Il peut diriger une équipe et est en mesure de communiquer avec les clients, les fournisseurs et les différents acteurs du secteur paysager (architecte, bureau d'études...).

CONDITIONS D'ADMISSION

✓ Avoir suivi un cycle complet de 3^e

L'admission se fait sur avis du conseil de classe et selon la procédure d'affectation Afflnet.

Elle est prononcée par la commission académique d'affectation.

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Suivi individualisé et tutorat
- ✓ Équipe d'enseignants expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation de l'autorisation de conduite en sécurité (ACES) et du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- ✓ Préparation du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ 2 semaines de stage collectif « Éducation à la santé et au développement durable »
- ✓ Possibilité de stages à l'étranger

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ✓ MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- ✓ MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- ✓ MG 3 : Développer son identité culturelle
- ✓ MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel

- ✓ MP 1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
- ✓ MP 2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
- ✓ MP 3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
- ✓ MP 4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
- ✓ MP 5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

Module d'adaptation professionnelle

- ✓ MAP : Étude et réalisation d'un chantier d'aménagement paysager

RYTHME DE LA FORMATION

Au lycée	86 semaines d'enseignement
Milieu professionnel	21 semaines de stage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales (EPT).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Référencé « Lycée 4.0 », le Legta de Courcelles-Chaussy offre aux élèves des conditions d'apprentissage modernes leur permettant de mieux appréhender les nouvelles technologies et facilitant ainsi leur insertion professionnelle.

- ✓ Arboretum
- ✓ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ✓ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ✓ Logiciels professionnels
- ✓ Ressources et manuels numériques, équipements interactifs
- ✓ Centre de documentation et d'information
- ✓ Centre de ressources



INFORMATION & INSCRIPTION

Secrétariat du Legta

Tél : 03 87 64 00 17

Mél : legta.metz@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Infirmière

Houria IKHLEF

Mél : houria.vodisek@educagri.fr

- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Salles d'éducation socio-culturelle pour les pratiques artistiques
- Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties/voyages pédagogiques
- Interventions de professionnels

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Aucun frais de scolarité
- Frais connexes (assurance, correspondance, droit de copie) : 32,20 €*
*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

Des bourses nationales d'étude du second degré peuvent être attribuées par le ministère chargé de l'agriculture aux élèves dont les ressources familiales ont été reconnues durablement ou temporairement insuffisantes.

Plus d'infos sur les demandes de bourse :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Jardinier paysagiste
- Ouvrier paysagiste qualifié
- Technicien espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Entrepreneur de travaux paysagers

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux paysagers, dont il peut être responsable, ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal, ou encore d'un golf.

POURSUITES DE FORMATION

Le Bac pro AP a pour premier objectif l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable en brevet de technicien supérieur (BTS). La formation peut être complétée par un brevet professionnel (BP), un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre bac pro du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- Bac pro Agroéquipement ●
- BP Conduite et Maintenance des Matériels ●●
- CS Arboriste Élagueur ●●
- CS Constructions Paysagères ●●
- BTSA Aménagements Paysagers ●●

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



100%

de réussite aux examens

50%

des élèves en emploi ou en
poursuite d'études

Voie de formation : ● scolaire ●● apprentissage ●● continue

*Chiffres issus de la dernière session de formation

Mis à jour le 14 mars 2024